

Le petit tambour

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 34

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mise et accordée pour chaque bête féroce prise ou abattue, prime dont le paiement était à la charge des localités voisines de celle où l'animal avait été atteint. Aussi, en 1712, les gens de Combremont-le-Petit ayant pris une louve portante, lui ouvrirent le ventre pour en extraire les petits, et portèrent ceux-ci en ligne de compte avec la mère, pour la fixation de la prime à laquelle ils prétendaient avoir droit.

De là un conflit et comparution des parties devant le châtelain, puis devant le seigneur baillif, conflit qui se termina à l'avantage des gens de Granges.

Dans les comptes du gouverneur, relatifs à cette contestation, on remarque le paragraphe suivant :

Journée du gouverneur à Lucens (résidence du baillif), afin d'entendre la demande de ceux de Combremont-le-Petit au sujet des loups qu'ils avaient tirés du ventre de leur mère, 2 florins 6 sols.

A Froideville, les battues se faisaient aux frais de la commune. Le vin qu'on y buvait et les abus qui en étaient la suite, constituaient pour la localité un mal plus grand que tous les loups ensemble. Aussi Leurs Excellences firent-elles défendre de la manière la plus sévère aux habitants de Froideville de boire du vin dans ces chasses en commun, et même de parler de boire. Le mot d'un chasseur, dans une des dernières battues, est resté dans le souvenir des habitants de ce village. Après avoir couru par monts et par vaux, exténué de fatigue, fort altéré et songeant tout à coup aux gaies chasses d'autrefois, il gravit un petit tertre, se tourne vers ses camarades et s'écrie : « Eh ! qu'il ferait bon faire glouglou ! »

Ce disciple de Bacchus avait trouvé moyen d'exprimer son ardent désir de boire quelques verres de vin, sans cependant qu'on puisse lui appliquer de pénalité en vertu de l'ordonnance de Berne

Les comptes de la commune d'Echandens peuvent nous donner une idée de la quantité des loups et des ours qui parcouraient autrefois nos contrées ; ils en donnent le dénombrement pendant l'espace de vingt ans, de 1741 à 1760, inclusivement. Ce nombre est de 131 loups et 22 ours, soit, en moyenne, de 6 à 7 loups par année et 1 ours, pour cette seule commune.

Ces carnassiers appartenaient généralement au Jura, quelques-uns au Jorat. Les Alpes sont mentionnées une seule fois, le 1^{er} mai 1742, par 2 loups et 1 ours tués à Aigle, venant sans doute des Ormonts.

Nous terminons par cette amusante

histoire, arrivée dans la nuit du 14 janvier 1868, et parfaitement authentique :

Un habitant de Montricher possédait alors, près de sa maison, une pauvre petite écurie mal jointe, mal fermée, dans laquelle se trouvait une chèvre attachée à un piquet. Pendant la nuit, elle est tout à coup réveillée par de violentes poussées pratiquées contre la porte, poussées dont l'odeur fauve qui les accompagne lui révèle suffisamment l'origine.

La pauvre pousse des cris de terreur, et se démène si bien, qu'elle dégage la corde qui la retient et qui était terminée par un crochet.

Plantée raide sur ses quatre pattes, elle attend l'ennemi. La porte s'ouvre, le loup se précipite à l'intérieur ; mais la chèvre, d'un bond, lui passe par-dessus le corps et veut fuir.

Pas moyen, la corde qu'elle trainait au cou avait accroché et refermé la porte, de sorte qu'elle se trouvait dans la position qu'occupait le loup avant l'ouverture de la brèche.

La nuit se passe ainsi. Le matin, un voisin, surpris de voir la chèvre attachée à l'extérieur et exposée à la rigueur du froid, appela le propriétaire de l'animal.

On alla voir et l'on trouva compère le loup piteusement blotti dans le fond de l'écurie et au moins aussi honteux que le renard qu'une poule avait pris.

Son procès fut sommaire, et, quelques heures après, le maître de la chèvre promenait sur une hotte le cadavre du carnassier enguirlandé de rubans.

Quant à la chèvre, elle a été réintégré avec pompe dans son domicile, dont la porte a été soigneusement remise à neuf.

C'est bien le cas de dire que du côté de la barbe est la toute-puissance.

L. M.

Le petit tambour.

Comme on a beaucoup parlé ces temps-ci, dans les journaux, de la statue élevée, par la ville de Cadenet, à André Etienne, dit « le Petit tambour d'Arcole », on relira sans doute avec intérêt l'épisode guerrier qui fit la renommée de ce jeune serviteur de Napoléon I^{er}.

« La bataille du Pont d'Arcole, dit le *Supplément du Petit Parisien*, est un des plus beaux faits d'armes de Bonaparte. Il se trouvait à Vérone avec une armée réduite à 14,000 hommes et il était menacé par 40,000 Autrichiens. C'est alors que Bonaparte prit une de ces résolutions que le désespoir seul peut inspirer au génie : il sortit de Vérone pendant la nuit et, après quatre heures de marche, il se porta en arrière des troupes Autrichiennes ; au matin, le signal du combat fut donné et nos soldats se précipitèrent en avant.

» La bataille dura soixante-douze heures ; enfin, après une épouvantable série d'engagements, les ennemis cédèrent la victoire à l'héroïsme, et les Vénoniens virent rentrer en vainqueurs dans leur ville une poignée de soldats sortis en fugitifs quelques jours auparavant.

» Ce fut au cours de la seconde journée de la bataille que le tambour André Etienne se distingua. André Etienne se trouvait à un kilomètre environ du pont d'Arcole, sur lequel Bonaparte, la veille, s'était élancé victorieux. Son attention fut attirée par une fumée compacte qui montait au-delà des maisons du village d'Arcole : cette fumée était celle des canons ennemis. Les Autrichiens, revenus sur leurs positions, balayaient de leurs boulets la route qui mène au pont et empêchaient ainsi nos troupes d'avancer. L'idée vint alors à Etienne de passer de l'autre côté du pont d'Arcole et de battre la charge, afin d'entraîner nos soldats ; il en fit part à son sergent.

» — Passer sur le pont, répondit celui-ci, c'est impossible ; mais nous allons passer à la nage.

» — Mais, mon tambour va se mouiller, et je ne pourrai pas battre la charge !...

» — Eh bien ! alors, je te porterai et, pendant que je nagerai, toi, tu battras !...

» Et ce qui fut dit fut fait.

» Le sergent nageait, ayant André Etienne sur ses épaules, et celui-ci, son tambour posé sur le sac du sergent, hors de l'eau, battait ferme, ralliant quelques grenadiers qui se trouvaient là.

» On arriva sur l'autre rive.

» André Etienne, son tambour devant lui, se mit à battre de plus belle.

» Un frémissement courut dans les rangs des ennemis. Ils prêtèrent l'oreille. La charge résonnait, haletante, saccadée, furieuse.

» Les Autrichiens, surpris, crurent avoir affaire à toute une troupe. Ils se souvenaient du terrible assaut de la veille et furent pris de panique. Tous abandonnèrent les canons.

» Cette fois, le passage du pont était bien libre !

» Et le petit tambour, à qui d'autres tambours étaient maintenant venus se joindre, continuait à battre. Nos soldats, entraînés en colonnes serrées, s'étaient élancés au pas de course, la tête en avant, la baïonnette croisée ; gravissant les escarpements, sautant les tail-lis, ils couraient, mus par une irrésistible impulsion. Enfin la charge jeta son dernier roulement, et nos troupes étaient sur les positions, et nous avions la victoire !

» La belle action du petit tambour fut connue, et Bonaparte le récompensa en lui donnant des baguettes d'or. Ce fut tout pour l'instant. Mais, en 1803, Bonaparte, passant la revue de sa garde,

s'arrêta devant un tambour qui portait des baguettes d'or en sautoir et reconnut le jeune héros d'Arcole :

» — Ah ! c'est toi, mon brave, lui dit-il ; eh bien, je vais faire mieux pour toi !

» Et, détachant de son habit la croix de la Légion-d'Honneur, il la fixa sur la poitrine d'André Etienne. »

Le mari de Suzelle.

(Fin.)

Frantz ne travaillait plus et il dépensait. Il fallut vendre un bout de terre, un pré, puis un autre, un autre encore, tout y passa.

Sur ces entrefaites, un troisième enfant, un autre garçon, vint augmenter la famille ; cette fois, des transports de joie n'accueillirent pas le nouveau-né, tout était bien changé, ce fut avec de grosses larmes que la pauvre mère le pressa contre sa poitrine.

Les querelles devinrent si fréquentes, que Suzelle, un beau matin, se retira avec ses enfants chez la vieille mère de son mari, que Frantz, dans sa débauche, avait quasi abandonnée.

Les deux femmes pleurèrent ensemble bien longtemps leur bonheur perdu ; à la fin, Suzelle, plus forte, se releva, sentant qu'elle devait travailler pour les siens.

Dans tout le pays, on la connaissait, on l'estimait, aussi obtint-elle, sans difficulté, le poste de garde-barrière, dont le titulaire venait de mourir.

Là, dans la maisonnette retirée, elle mena une vie de fatigues et de dévouement ; elle brodait parfaitement, elle chercha de l'ouvrage et fut assez heureuse pour en trouver bien au-delà de ce qu'elle pouvait exécuter.

Une année s'écoula ainsi paisible, mais pleine de tristesse. Suzelle ne pouvait s'empêcher d'adorer encore son mari, et elle eut donné son sang pour pouvoir revivre encore, ne fût-ce que quelques mois, ses belles années d'autrefois.

Aussi, tout en brochant, la jeune femme retenait de gros et douloureux soupirs.

Des pas légers et trottinants lui firent relever la tête ; c'étaient les enfants, les aînés qui, leur panier à la main, entraient de l'école.

— Bonsoir, mère, dit le garçonnet, en sautant sur les genoux de la garde-barrière ; — bonsoir, mère, reprit la fillette, en déposant un gros baiser sur les joues de la jeune femme.

Comme celle-ci leur rendait caresse pour caresse, le marmot s'éveilla en criant. Les enfants, sur un signe, s'élancèrent ; ils apportèrent le lit au milieu de la chambre, la petite fille se mit en devoir de bercer et d'amuser le bébé.

C'était vraiment un gracieux tableau que cette scène de famille, avec la vieille aïeule, les yeux mi-clos en son fauteuil et ce berceau d'enfance remué en cadence par un autre enfant.

Des pas sonores retentirent sur le seuil de la maisonnette et trois hommes entrèrent ensemble ; ils soutenaient dans leurs bras un de leurs camarades, dont la tête pâle oscillait à chaque pas. C'étaient les braves pompiers de Sierentz qui venaient d'éteindre un grand feu

éclaté subitement dans une usine voisine ; l'incendie avait été terrible, beaucoup d'ouvriers travaillant dans l'usine y avaient péri, ainsi qu'une partie des sauveteurs accourus de divers côtés.

A la vue de ces hommes, Suzelle se leva d'un bond, jeta un grand cri, auquel répondit la plainte désespérée de la vieille femme.

La garde-barrière et l'aïeule venaient de reconnaître dans ce blessé couvert de charbon et de sang leur pauvre Frantz.

— Nous vous ramenons un brave, dirent les pompiers d'une voix émue, le camarade a fait plus que son devoir, il nous a tous transportés d'enthousiasme ; du reste, M. le maire a l'intention de venir le féliciter.

Suzelle, sans les écouter, s'était jetée sur son mari, qu'elle serrait convulsivement dans ses bras.

— Blessé ! blessé ! s'écriait-elle, où ? Mais répondez-moi donc.

— Là, fit l'un des hommes, en désignant la poitrine ; une poutre en tombant ; il courait pour sauver une femme et un mioche, mais crac, la poutre a cédé. Ah ! il a été beau.

Les braves gens ne trouvaient que cela.

La jeune femme ne les écoutait pas ; elle tira de l'armoire des linges blancs et, préparant de l'eau dans une cuvette, elle leur dit d'une voix tremblante :

— Aidez-moi.

Frantz fut promptement déshabillé ; mais, arrivé à la chemise, il fallut la couper, la plaie était profonde et le linge adhérait aux chairs. D'une main agile, Suzelle lava la blessure et la pansa, puis on coucha le patient, toujours à demi-évanoui, dans un bon lit, et avec une petite cuillère sa femme se mit à humecter ses lèvres de quelques gouttes de vieille eau-de-vie.

Pendant ce temps, la mère, infirme, joignait les mains dans l'attitude de la prière.

Les pompiers se retirèrent en promettant de revenir le soir, mais le camarade se remettrait vite avec de si bons soins.

— Ah ! il a été beau ! il a été beau ! répétaient-ils en s'éloignant, avec cet entêtement du paysan, subjugué par une action d'éclat.

Frantz ouvrit les yeux et aperçut penché sur lui un visage angoissé, tout ravagé de larmes.

— Ah ! pardon, fit-il d'une voix faible.

Mais la garde-barrière l'embrassa éperdue-ment en le pressant sur sa poitrine.

— Repose-toi, mon homme, lui dit-elle d'une voix douce, tu seras bien ici, où nous t'aimons tous ; tes blessures ne sont pas graves, tu guériras promptement, et... et nous pourrions être heureux encore, ajouta-t-elle timidement.

— Oh ! oui, oui, s'écria le blessé, j'en ai assez de cette vie de vieille brute, je veux rester près de toi et réparer le mal que je t'ai fait.

Suzelle l'embrassa, et le blessé s'endormit doucement, bercé par les caresses de sa femme.

Frantz revint promptement à la santé, grâce aux bons soins dont il fut entouré.

Le bonheur reparut dans la pauvre ménage, l'époux frivole reconnut ses torts et reprit sa bonne vie d'autrefois, probe et honnête.

Suzelle a rajeuni, elle est heureuse ; elle a oublié les mauvais jours de larmes, et la vieille aïeule, souriante, semble se reprendre à la joie d'exister ; ses forces reviennent, et sur ses maigres genoux elle endort ses petits-enfants au son d'une de ces dolentes ballades de la vieille Alsace.

Marie-Louise NÉRON.

La vilhie carabina.

Quand on lâi peinsè, on étai bin dè plie patet lè z'autro iadzo qu'ora. Na pas que n'iaussè pas adon dâi lulus asse vi et asse dégourdi qu'oreindrâi ; mâ on n'avâi pas lè z'utis po epliâiti coumeint ora.

Lè mécaniques à écàorè ont déboquâ lè z'èclliyi ; lo telephono a fé licenciysi lè piquièttès ; lo tsemin dè fai a dégomâ lè diligencès ; lè brego sont plieins d'aragnès pè lè guelatâ. Tot tsandzè. La sadze-fenna et lo bri sont portant adé quie.

Et lè carabinès ! quand on a vu fer-railli pè lo tir cantonat stâo teimps passâ, à Lozena, et qu'on repeinsè âi vilhio carabiniers, te possiblio quinna differeince ! Se noutrè pères-grands châi revegnont fèrè on tor, sariont-te ébayi ! C'est qu'adon faillâi tota 'na vouarba po tserdzi on coup. Vo vo rassoveni bin que cliâo vilhio carabiniers aviont dâi gibernès que poivont bin teni on quartieron, tant l'ao faillâi d'affèrès. Et pi quin commerce po tserdzi ! kâ quand on tegnâi la carabina, faillâi :

1. Reimpliâ la tserdze avoué la flasqua.

2. La vouedi deir lo canon.

3. Preindrè onna petita patta rionda, grossa coumeint on batz, et l'eimbar-douffâ dè grêce-molla qu'on tegnâi dein 'na petita boâte ein fer-blianc.

4. Mettrè cé bocon dè droblhire su lo perte dâo canon.

5. Preindrè 'na bâlla et la mettrè su la patta.

6. Fiairè cauquiès petits coups dessus avoué la maillotse, po la fèrè eintrâ.

7. Einfatâ lo mandzo dè la maillotse âo bet dâo canon po bussâ on bocon la bâlla, ein tapeint avoué la man.

8. Preindrè la bourra, la fourrâ de-dein ein pliace dè la maillotse et bailli cauquiès semottâiès tantquie que la bâlla sâi âo mâitein dâo canon.

9. Arretâ dè bourrâ ; sè cliieinnâ on bocon po relèvâ lo tsin, et doutâ lo restant dâo vilhio capuchon, po âovri lo perte dè la lumière dein la tsemenâ, que cein fasâi *fiououou* !

10. Rebourrâ tant qu'âo fond.

11. Ressailli la bourra.

12. Armâ lo tsin.

13. Mettrè lo capuchon.

14. Sè branquâ, armâ dézo et meri.

Vouaiquie tot cein que faillâi fèrè, tandi qu'ora, pas petout on preind l'arma, que cein part ; n'ia qu'a fourrâ